

OBSERVATION N19 registre dématérialisé

Date: dim. 28 avr. 2024 à 21:32

Subject: Enquête publique détachement Bagnols-les-Bains

To: <ep.bagnols@gmail.com>

Bonsoir,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe ma contribution à l'enquête publique pour le détachement de Bagnols-les-Bains de la commune de Mont Lozère et Goulet.

Meilleures salutations,
Fabien Reversat

Réponse à l'enquête publique relative à la modification des limites territoriales de la commune de Mont Lozère et Goulet en vue d'ériger le territoire de l'ancienne commune de Bagnols-les-Bains en commune séparée.

Connaissant Bagnols-les-Bains depuis mon plus jeune âge, et m'y rendant de manière régulière chaque année pour y passer des weekends ou vacances avec ma femme et mes enfants, je souhaite vivement un retour à l'ancienne définition de la commune.

En effet, je constate que le groupement territorial et la création de la commune de Mont Lozère et Goulet n'a pas mis en valeur Bagnols-les-Bains :

Les aménagements au bord du Lot (plagette) et de l'entrée du village (mini-golf, tables de tennis de table) n'ont fait l'objet d'aucun entretien / amélioration ou ont tout simplement disparu.

Malgré l'importance de disposer d'équipements d'animation pour les jeunes (city stade, pump track, skate park, etc.) pour attirer les familles et développer le village, aucun projet n'a vu le jour.

Il n'est même plus possible de promener son chien, même en laisse, sur les abords du Lot (plagette).

L'entretien du village et la mise à disposition de toilettes publiques n'est pas non plus au rendez-vous.

La nouvelle définition de commune est beaucoup trop décentralisée pour que les bonnes décisions soient prises dans l'intérêt du village. Un retour à la définition de commune indépendante est très souhaitable pour que Bagnols-les-Bains retrouve l'attractivité et le dynamisme que je connaissais plus jeune.

Fabien Reversat